



## CARTOGRAPHIE ZONES HUMIDES

**OBJECTIFS :** Prise en compte de l'enjeu zones humides en conformité avec les exigences réglementaires.

Maintien de la fonctionnalité des zones humides

**LIVRABLES :** Cartographie des zones humides selon les critères établis par la réglementation (analyse phytosociologique et tests pédologiques).  
Cartographie des zones d'alimentation des zones humides.

### MÉTHODE

> Etape 1 : Etat initial

- Grâce à la définition des postes de l'Occupation du sol retraduit en nomenclature « CORINE Biotopes », localisation des zones humides ou potentiellement humides sur le seul critère habitat (cf. arrêté 2008 - habitats « h » ou « p ») ;
- Elaboration de la carte et vérification sur le terrain ;
- Analyse de ces cartographies à l'échelle du bassin versant (anticipation du changement climatique) ;
- Réflexion approfondie sur des outils de mise à disposition des cartographies pour une appropriation générale ;
- Construction d'une formation pour la mise à disposition technique de la carte auprès des structures porteuses de documents de planification ;

Porteur de SCoT ou de PLU-i

> Etape 2 : sur les secteurs potentiels de développement

- S'appuyer sur la détermination des habitats (code EUNIS - à minima niveau 3) pour cibler les zones d'échantillonnage où des inventaires précis seront à réaliser, conformément à la réglementation ;

Porteur ou de PLU-i

> Etape 3 : sur les secteurs de développement confirmés

- S'appuyer sur le volet « flore » des inventaires écologiques pour identifier si des espèces indicatrices de zones humides sont présentes (analyse phyto-sociologique) sur les zones de développement ou pouvant subir une modification (de naturelle à agricole) ;
- Compléter l'inventaire « flore » par la réalisation de tests pédologiques ;
- Localiser précisément les zones humides et représentation cartographique ;  
Développement d'une couche SIG spécifique + données brutes ;
- Exploiter ces cartes pour ré-évaluer la capacité d'accueil du territoire.

### OUTILS/ SUPPORTS A EXPLOITER :

Bibliographie  
Cartographies anciennes (ru, ruisseau...)  
Analyse photo aériennes  
Cartes pédologiques  
Données ponctuelles (CATZH, SAGEs, etc.)  
Données sources et résurgences



### COMPÉTENCES À MOBILISER :

Géomaticien  
Naturaliste (expert zones humides)  
Phytosociologue/ botaniste  
Pédologue  
Experts locaux (porteurs de SAGE, associations environnementales, EPTB, monde agricole, etc.)



### PÉRIMÈTRE CIBLE

SCoT : Caractérisation des ZH dans les secteurs de développement confirmés

PLU(-i) : Recherche d'exhaustivité

### NIVEAU DE PRÉCISION

SCoT : Cartographie générale au 1/5 000<sup>ème</sup> pour localiser les habitats humides ou potentiellement humides sur le seul critère « habitat ».

Au point GPS pour les secteurs de développement et les secteurs de développement confirmés ou en mutation.

PLU(-i) : Au point GPS pour les habitats « h » et « p » identifiés au niveau du SCoT.

### Exemples chiffrés :

Etude phytosociologique  
(compris dans les inventaires flore) :

100-150 k€  
pour interco de 50 communes

Etudes pédologique :

100-150 k€  
pour interco  
de 50 communes



### POINT DE VIGILANCE

Co-construction nécessaire pour appropriation de l'enjeu  
Formation pour prise en main de la cartographie localement.  
Travailler la temporalité de ces travaux en dehors du document d'urbanisme.  
Vigilance sur l'équilibre budgétaire.

